

Renforcer l'identité européenne par l'éducation et la culture

Contribution de la Commission au déjeuner de travail des dirigeants
Göteborg, 17 novembre 2017

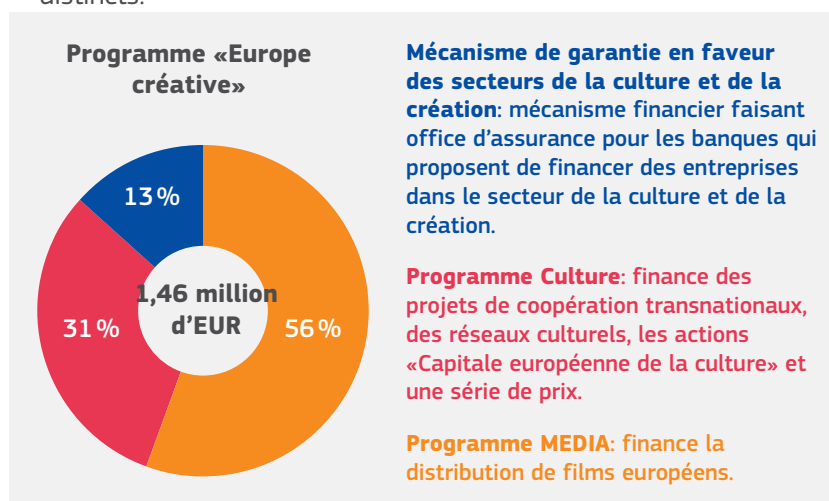
#FutureOfEurope #EURoad2Sibiu

LA CULTURE, MOTEUR DE L'UNITÉ DANS L'UE

ÉTAT DES LIEUX

- ▶ Il existe actuellement une politique de l'UE et un cadre réglementaire:
 - ▶ **Depuis 2015, la stratégie pour un marché unique numérique** vise à améliorer les conditions dans lesquelles les auteurs et les créateurs peuvent créer et diffuser leurs contenus et en obtenir une rémunération, moyennant une adaptation des règles de l'UE à l'ère numérique (proposition de directive sur le droit d'auteur, proposition de règlement sur la radiodiffusion, proposition de directive sur les services de médias audiovisuels).
 - ▶ En mars 2015, au lendemain de la première vague d'attentats qui a touché plusieurs États membres, les ministres de l'éducation et le commissaire Navracsics ont approuvé la **déclaration de Paris** sur la promotion de l'éducation à la citoyenneté et aux valeurs communes de liberté, de tolérance et de non-discrimination
 - ▶ Depuis 2007, l'**agenda européen de la culture** encourage la coopération au niveau de l'UE, dans le cadre de plans de travail annuels, afin de promouvoir le dialogue interculturel et les actions culturelles au sein des relations extérieures de l'UE.
 - ▶ Depuis 2010, la Commission européenne et le Conseil des ministres définissent et mettent en œuvre la **stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse**, qui repose sur une coopération avec des organismes de jeunesse au niveau européen et national pour la réalisation de projets axés sur le volontariat et la participation à la vie démocratique.
- ▶ Les trois instruments de financement (2014-2020) sont les suivants:

1. Le programme «**Europe créative**» soutient les secteurs créatifs et culturels européens à travers trois axes distincts.



2. Le **mécanisme pour l'interconnexion en Europe** finance la numérisation de la culture et du patrimoine culturel, par l'intermédiaire d'**Europeana** (la bibliothèque numérique européenne) et plusieurs autres institutions (45 millions d'EUR).

3. Le montant total des crédits destinés aux industries culturelles et créatives dans le cadre de la **politique de cohésion** s'élève à 10 milliards d'EUR pour la période 2014-2020.

PRINCIPALES RÉALISATIONS À CE JOUR

- ▶ La **recommandation sur le patrimoine culturel numérique de 2011** a catalysé les activités de numérisation dans les États membres.
- ▶ **Europeana** est une plateforme multi-faces conçue pour partager et découvrir des contenus provenant de plus de 3 700 bibliothèques, archives, musées et collections audiovisuelles en Europe.
- ▶ **Depuis 1991, le programme MEDIA a investi plus de 2,5 milliards d'EUR dans la créativité et la diversité culturelle européennes.** Chaque année, MEDIA finance environ 2 000 projets européens, dont des films, des séries télévisées, des jeux vidéo, des programmes de formation, des salles de cinéma et bien plus encore.
- ▶ **Le programme Culture** finance les «Capitales européennes de la culture», programme bien connu du public qui est devenu, en plus de trente ans d'existence, un laboratoire du développement culturel local.
- ▶ Depuis 1993, la chaîne **Euronews** couvre les actualités internationales dans une perspective paneuropéenne. La chaîne est diffusée dans neuf langues de l'Union européenne (DE, EL, EN, ES, FR, HU, IT, PL, PT). Les radiodiffuseurs publics nationaux des États membres font partie des actionnaires d'Euronews. L'UE contribue à 36 % au budget de la chaîne (25 millions d'EUR par an).

Citoyenneté



En 2016, **plus de 200 millions d'EUR** ont été alloués à la mise en œuvre de la **déclaration de Paris sur la citoyenneté**.



1 200 projets de partenariat transnationaux ont été lancés pour promouvoir les valeurs fondamentales de l'Europe.

Programme MEDIA



Quatre des lauréats de l'Oscar du meilleur film en langue étrangère depuis 2013 et huit des films récompensés par la Palme d'or du Festival de Cannes depuis 2007 ont bénéficié du concours du **programme MEDIA**.



Le programme MEDIA soutient en moyenne chaque année 1 900 artistes et techniciens, à travers son volet «formation», 450 films au stade de la préproduction et 60 productions télévisuelles.



Le programme Media soutient la **distribution transnationale de plus de 400 films par an, soit 27 % de la production annuelle en Europe**.



Les films projetés dans les salles «Europa Cinemas» (réseau de salles soutenu par MEDIA) ont atteint en moyenne de plus de **67 millions de spectateurs** par an entre 2014 et 2016. Pour 1 EUR investi dans le réseau «Europa Cinemas», c'est 13 EUR qui sont générés grâce au surcroît d'audience.

Programme Culture



Le programme Culture atteint environ **1 million d'Européens chaque année**. Ses projets de coopération devraient permettre la création de plus de 5 000 emplois d'ici 2020.



Depuis 2014, il a permis de financer plus de **1 500 traductions**, ce qui représente la vente d'**1,4 million de livres traduits**.



Entre 1985 et 2017, **56 villes ont été désignées capitales européennes de la culture**.

QUE PEUT-ON ENCORE FAIRE DANS LES DEUX ANNÉES À VENIR?

- ▶ En janvier 2018, il est prévu d'adopter une **recommandation sur des valeurs communes, une éducation inclusive et la dimension européenne de l'enseignement**.
- ▶ Renouveler la **stratégie de coopération en faveur de la jeunesse** afin de permettre aux jeunes de contribuer directement à promouvoir l'identité européenne et de façonner l'avenir de l'Europe.
- ▶ Tout au long de l'année 2018, la Commission et les États membres déploieront des activités et des initiatives autour de l'**Année européenne du patrimoine culturel**. La Commission organisera avec les États membres les **Assises du patrimoine**, événement phare de l'Année européenne.
- ▶ En 2018, le lancement d'un **projet «Music Moves Europe»** est envisagé, moyennant un budget d'1,5 million d'EUR, pour favoriser la circulation des contenus musicaux européens et l'émergence de nouveaux talents en Europe.

- ▶ Une **stratégie «#Digital4Culture»** (le numérique au service de la culture) sera lancée afin d'exploiter le potentiel du numérique pour renforcer les incidences économiques et sociétales de la culture:
 - ▷ élargir et démocratiser l'accès à la culture grâce aux outils numériques;
 - ▷ utiliser des outils numériques pour renforcer l'attrait du patrimoine culturel (par exemple, meilleure gestion en ligne des collections d'art, facilité d'accès des moteurs de recherche de films);
 - ▷ accorder un prix «#Digital4Culture» à différentes catégories de protagonistes qui ont fait preuve d'excellence en combinant outils numériques et création culturelle et artistique.
- ▶ Élaborer une **stratégie commune en matière de relations internationales réunissant le Service européen pour l'action extérieure, la Commission et les États membres**; mettre en œuvre une diplomatie culturelle européenne à travers la réalisation d'actions conjointes avec des instituts culturels nationaux.
- ▶ Augmenter de moitié le budget du mécanisme de garantie en faveur des secteurs de la culture et de la création (2018-2020: 60 millions d'EUR).



POSSIBLES INITIATIVES À L'HORIZON 2025

- ▶ Donner plus d'importance à l'**agenda européen de la culture** pour promouvoir la culture et la diversité culturelle dans toutes les politiques de l'UE.
- ▶ Établir, sur le long terme, un **plan d'action de l'UE en faveur du patrimoine culturel**¹ afin de souligner le rôle joué par le patrimoine culturel européen pour renforcer le sentiment de partager une histoire et une identité communes, d'apporter un concours financier à la préservation du patrimoine culturel européen (notamment pour la numérisation des sites les plus importants et les plus menacés du patrimoine culturel de l'Europe) et de promouvoir les emplois directement ou indirectement liés au patrimoine culturel.
- ▶ Un nouveau **programme de financement de l'UE** permettrait de protéger les valeurs fondamentales de l'UE, de soutenir les secteurs européens de la culture et de la création, et de renforcer la diplomatie culturelle de l'UE, notamment en prévoyant des volets spécifiques de coopération culturelle dans tous les instruments de financement extérieur, qu'ils concernent les pays de l'élargissement, les partenaires stratégiques ou encore les pays en développement.
- ▶ En s'inspirant du programme MEDIA et de ses 25 années de succès, le programme appelé à lui succéder continuerait de soutenir le secteur **audiovisuel** européen. Il pourrait également s'ouvrir à de nouveaux secteurs tels **la musique, la littérature, les jeux vidéo ou l'architecture**.

¹ Il pourrait constituer la trace laissée par l'Année européenne du patrimoine culturel 2018 et être arrêté lors des Assises du patrimoine.

Il conviendrait d'aligner le niveau d'ambition politique sur les moyens d'action et de l'intégrer dans la réflexion à venir sur les finances de l'UE.